CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14912 **VALABLE JUSQU'AU** 15/09/2024

ÉDITÉ LE **06/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/08/1967
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/01/2005
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL B556750230 556 750 230

Siret : **556 750 230 00014**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 00 501221

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 530099W 1244000/001 589338/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 530099W 1244000/001 589338/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : **SOCIETE ENERGIE PLUS 53**

20 RUE CUGNOT
53000 LAVAL

Téléphone : 02 43 59 77 60 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.energieplus53.fr
E-mail : contact@energieplus53.fr

Responsabilité légale :
GIULIANI DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	09/06/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.